



Suite aux déclarations de Monsieur Edouard Philippe, Premier Ministre et de Madame Roxanna Maracineanu, Ministre des Sports, et aux directives énoncées par la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et par la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) en tant que Président Bourg en Bresse Ain Cyclisme je suis amené à prendre les décisions suivantes.

Suspension des activités d'organisations jusqu'à nouvel ordre :

Dans le prolongement des décisions prises, aussi bien par la FFC que par la FSGT, d'annuler l'organisation de toutes épreuves sur le territoire Français, Bourg en Bresse Ain Cyclisme suspend son activité d'organisations jusqu'à nouvel ordre.

Les épreuves suivantes sont donc reportées :

- La Classic Juniors de Neuville sur Ain souvenir Alain Marion (FFC) du 29 mars 2020 ;
- La Bisou 2020 (FFC) dimanche 5 avril ;
- Le Critérium de Ville de Bourg en Bresse (FSGT) du 12 avril ;
- Le Prix de Chaneins (FFC) du 18 avril.

Pour les épreuves du mois de Mai, une décision sera prise première quinzaine d'avril en fonction de l'évolution de la situation.

Tous les efforts seront faits pour repositionner ces épreuves au cours des prochains mois.

Pour ce qui concerne la Bisou 2020 il sera fait application des règles prévues à l'article 3 du règlement de l'épreuve : *« En cas de force majeure, conditions climatiques, refus d'autorisation préfectorale, éboulement, acte de terrorisme, événement national, ou tout autre motif, indépendant de la volonté du club organisateur (Bourg en Bresse Ain Cyclisme), il ne sera procédé à aucun remboursement. Une date de report sera proposée. »*,

Ainsi une date de remplacement est d'ores et déjà à l'étude pour début septembre. Celle-ci sera communiquée rapidement dès que nous aurons validé l'ensemble des questions logistiques relatives à ce report.

Limitation de l'accès au club.

Au plan de l'activité du club, l'ensemble des réunions prévues au siège du club sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Nous limiterons donc au minimum la présence au club. Seuls les membres du bureau, le secrétariat et les responsables des activités sportives sont conviés aux réunions du mardi pour assurer la continuité administrative du club et préparer la suite de la saison. Nous devons respecter la règle d'être moins de 10 lors de chacune de ces réunions.

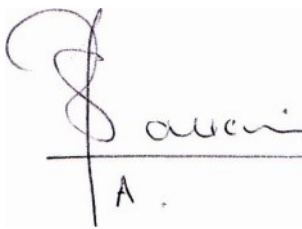
L'organisation des activités d'entraînement sera limitée au minimum et exclusivement pour l'équipe de Nationale 1, sous la responsabilité des deux directeurs sportifs.

Pour les autres catégories, toute activité d'entraînement sous la houlette du club est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Pour toute demande de précision vous pouvez envoyer un mail à l'adresse du club secretariat.bac@orange.fr.

Je compte sur la compréhension de chacun et vous souhaite de traverser cet épisode de coronavirus dans les meilleures conditions afin de pouvoir vous retrouver tous dans quelques semaines pour la suite de la saison.

Amicalement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Marion', written over a horizontal line. Below the line, the letter 'A.' is written.

Le 14 mars 2020.

Stéphane Marion

Président de Bourg en Bresse Ain Cyclisme